Vol de bien et harcèlement

Par calipsogirl

Bonjour,

Ma grand mère a perdue papy il y a 8 mois maintenant. Depuis que papy n'est plus présent ma tante, ma cousine et mon cousin sont constamment présent chez elle, ils se relaient tous les jours .
Le soir même du décès qui a eu lieu à la maison, de choses disparaissaient de la maison et sont volées.
Ça n'arrête pas depuis. Bouteille de vin, vêtements, objects, cd, matériel de construction, argent, bijoux etc sont volé dans la maison.
Ils réservent aussi des meubles auprès de ma grand-mère.
Ma grand mère a fait une donation à ma tante de 50 000? mais ça ne suffit pas.

Depuis, ma grand mère n'arrive pas à mettre le holà. Pourtant elle a encore toute sa tête. Elle a trop peur qu'ils ne viennent plus la voir. Surtout ma cousine et ma tante lui font peur et lui disent que si elle n'est pas d'accord avec elle ou si elle ne l'écoute pas et bien elles ne viendraient plus la voir. Ma tante est venue pendant 4 jours et la harcelé, dénigrée, lui soufflant le chaud et le froid, ma grand mère n'est pas du tout bien.

Ma mère et moi ne savons plus quoi faire à part lui conseiller d'aller voir le médecin, une psychologue et de stopper ma tante quand elle dépasse les limites, lui dire de partir.

Ils essayent de nous écarter et d'isoler mamie qui rumine. Je suis venue la soutenir.

Que peut-on faire pour elle ?Pour prouver qu'il y a abus de pouvoir

Merci pour votre retour

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il me semble avoir déjà répondu, mais mon message a bizarrement disparu...

Vous pouvez aider votre grand mère à régler au plus vite la succession. Contactez un notaire et aidez là à réunir tous les documents nécessaires.

Pour l'abus de faiblesse elle (pas vous) peut porter plainte.

D'autre part, elle peut demander sa mise sous tutelle/curatelle ce qui coupera court aux demandes financières.

Par calipsogirl

Merci pour votre réponse

La succession a été réglée avec la notaire. C'est pourquoi ma mère ainsi que ma tante ont reçu une somme.

Mais si vous voulez ma tante fait pression sur ma grand-mère pour obtenir plus d'argent. Et pour cela elle lui fait peur, du chantage affectif, se fiche d'elle avec des grimaces, se plaint de devoir travailler, des crises a répétition et elle vient chez elle jusqu'à 4 jours de suite pour être efficace. Il s'en suit ma cousine qui vient rajouter une couche et c'est comme ça depuis plusieurs mois.

Ma grand mère comprend que quelque chose ne va pas. Que ma tante n'est pas saine pour elle et qu'elle fait exprès de la mettre très mal (elle ne la bat pas, mais ça serait à se demander si un jour...). Mais elle n'ose rien lui dire, ni de partir de la maison, elle a beaucoup trop peur alors elle préfère subir.
En attendant elle se fait voler à chaque fois qu'ils viennent à la maison (argent des le porte feuille, bijouts etc). Elle le

sait, elle le répète à ma mère et au reste de la famille mais pas à ma tante qui est la personne concernée.

J'ai enregistré ma grand mère quand elle raconte tout ce qui lui arrive avec cette tante et elle dit clairement tout ce qu'elle subit.

Il n'y a qu'elle qui peut porter plainte mais alors ça sera parole contre parole? Il faudrait prendre des photos des objets qui disparaissent enfin je sais pas

Comment ma mère et moi pouvons nous nous protéger puisque dans le même temps ils volent à ma grand mère, une partie de l'héritage qui reviendrait à ma mère plus tard.

J'espère être assez clair

Merci beaucoup !!

Par calipsogirl

Elle tentait même de prendre la gestion des comptes de mon grand père et maintenant ceux de mamie sur internet.

Ca va loin et ma mère et moi ne savons pas quoi faire sans se cacher. Mais s'il faut en arriver la on en arrivera la.

Par yapasdequoi

En arriver où ?
Une bonne explication en famille ?
Vous n'avez pas besoin d'un forum juridique pour ça....